



N° 92 Octobre 2023



Le mot du maire

Chères Chamarétoises, chers Chamarétois,

Au moment où nous sommes sur le point de quitter un été empreint de chaleur, de joie et de nombreuses activités communales mémorables, je tiens à remercier chacun d'entre vous qui avez, par votre participation et votre engagement, démontré tous les atouts de notre beau village. De nombreuses activités soutenues par nos associations locales, ACCA, ASTC, ALC, VTT et le Comité des Fêtes, ont encore démontré que notre village est l'un des plus festifs du canton.

L'automne apporte avec lui une nouvelle palette de couleurs, des températures plus fraîches et de nouvelles opportunités pour notre commune. C'est une période de transition où nous pouvons réfléchir sur nos réalisations passées et envisager nos objectifs futurs. Nous sommes résolus à travailler ensemble pour continuer à améliorer notre village.

Au cours des prochains mois, nous aurons de nombreuses occasions de nous rassembler lors d'événements locaux et d'activités de bénévolat. J'encourage chacun d'entre vous à participer activement et à contribuer au bien-être de notre communauté.

En cette saison de changement, n'oublions pas non plus d'être conscient de notre environnement et de prendre des mesures pour le préserver. L'automne est le moment idéal pour apprécier la beauté de la nature qui nous entoure.

Le début des travaux de la maison Dessales ont démarré timidement en juillet par la préparation de la plateforme, vont suivre dès le 18 septembre les travaux les plus visibles, démolitions, toiture, gros œuvre.

Mi-novembre, des changements vont arriver dans les locaux de la mairie, le bureau de la poste va déménager dans les bureaux du secrétariat de mairie. Cela va nous permettre d'optimiser les activités de chacun et d'améliorer le service rendu au public.

Enfin, la fibre devrait arriver jusque dans nos maisons en cette fin d'année.

Comme annoncé dans la gazette de juillet, le bar devra fermer ses portes au 15 janvier 2024, faute de locaux. Nous réfléchissons à trouver un local capable d'accueillir temporairement jusqu'à l'ouverture prochaine de la maison Dessales cette activité et à comment organiser un service à minima, pouvant assurer les services de bar, de la distribution des journaux et éventuellement du pain pour nos concitoyens.

Pour les anciens nous avons prévu de nous rencontrer pour le repas annuel le mardi 14 novembre prochain.

Vous trouverez à l'adresse www.mairie-chamaret.fr ou www.chamaret.fr toutes les informations communales dont vous avez besoin.



En attendant, passez un bel automne et prenez soin les uns les autres.

Cordialement

Calendrier de ce dernier trimestre :

Travaux Maison Dessales : Gros travaux sur la structure de la bâtisse, avec la mise hors d'eau et hors d'air du bâtiment, durée estimée à 6 mois. Pour cela la place Xavier Sylvestre sera interdite à la circulation et au stationnement jusqu'au 1^{er} mars 2024.

Fibre : Ouverture à la commercialisation le 27 octobre 2023, cela veut dire que vous allez être prochainement contacté par les fournisseurs d'accès internet.

Mairie : Transfert de l'APC dans le secrétariat de mairie.

Bar du village : Recherche d'un local pouvant recevoir un tel commerce afin d'avoir une solution de remplacement temporaire. Discussion sur le mode de gestion temporaire du futur lieu.

Maurice BOISSOUT



MAËVA STUDIO
Du lundi après midi
ou samedi matin
De 9h00 à 12h30
13h30 à 19h00
Fermé week-end
et jours fériés

MAËVA STUDIO

5 Lotissement les Buisées

26230 CHAMARET

Tél: 06 33 08 07 46

Mail: maevastudio26@gmail.com

Facebook : <https://www.facebook.com/profile.php?id=61551109922759>

Instagram : <https://instagram.com/maevastudioeoledemusique?igshid=MzM5NGUyNmU2VUc=>



SOMMAIRE

Le mot du maire	P 1
Aussi à Chamaret	P 2
Septembre...rentrée Scolaire	P 3
Naissance	P 5
Point travaux	P 5
Protégeons notre environnement	P 6
Code de la route	P 6
Infos municipales	P 7
Nouvelle adresse	P 10
Enquête INSEE	P 10
Sensibilisation au handicap	P 10
Le coin des associations	P 11
Rappel convivialité	P 14
Saint Jean François Régis Sur Lez	P 15
Célébrations	P 16

N° 92 Octobre 2023

Directeur de publication

Maurice BOISSOUT

Imprimeur: Mairie

Récépissé n° 649C2002



Mon cartable

Autrefois le mot cartable désignait un grand portefeuille où l'on pouvait mettre des feuilles. Puis ce mot a désigné le sac que les élèves portent pour se rendre à l'école. Au début du XIX^{ème} siècle les enfants portaient leur cartable en bandoulière, comme une besace. Le cartable qui se porte maintenant sur le dos date du début du XX^{ème} siècle, mais le poids du cartable peut provoquer des douleurs au dos. Aujourd'hui nous disposons aussi d'un cartable électronique (via un serveur ou une clé USB) mais qui pose d'autres problèmes comme le coût du matériel, de la formation des enseignants, des élèves et voire des parents. On constate, qu'aujourd'hui, un cartable peut être aussi un sac de sport.

Les cartables sont souvent colorés et parfois garnis de réflecteurs pour une plus grande sécurité.

Trois escargots



**J'ai rencontré trois escargots
Qui s'en allaient cartable au dos
Et dans le pré trois limaçons
Qui disaient par cœur leur leçon.
Puis dans un champ, quatre lézards
Qui écrivaient un long devoir.
Où peut se trouver leur école ?
Au milieu des avoines folles ?
Et leur maître est-il ce corbeau
Que je vois dessiner là-haut
De belles lettres au tableau ?**

Maurice Carême

Le cancre

Il dit non avec la tête
Mais il dit oui avec le cœur
Il dit oui à ce qu'il aime !
Il dit non au professeur
Il est debout
On le questionne
Et tous les problèmes sont posés
Soudain le fou rire le prend
Et il efface tout
Les chiffres et les mots
Les dates et les noms
Les phrases et les pièges
Et malgré les menaces du maître
Sous les huées des enfants prodiges
Avec des craies de toutes les couleurs
Sur le tableau noir du malheur
Il dessine le visage du bonheur.

Jacques Prévert

MM Daubigny



La rentrée à Chamaret

Rentrée des classes 2023 à Chamaret avec une nouvelle professeure des écoles, Madame Nathalie LEGENTIL et 23 élèves.

Récemment installée sur Colonzelle, Madame LEGENTIL amène dans son cartable une dynamique innovante pour les élèves de CE2, CM1 & CM2. Partisane de l'autonomie, son projet pédagogique tend vers une classe flexible, autour de groupe de niveau, afin que chaque élève trouve son rythme et potentialise ses capacités et ses compétences.

Tout en s'appuyant sur le programme académique, chaque élève acquiert de l'autonomie et son tempo au cours de la journée à travers chaque axe d'apprentissage.

Le thème de l'année s'appuie sur les jeux olympiques et au cours de l'année, des journées Couleurs avec un dresscode s'appuyant sur les couleurs des anneaux, un travail de collaboration avec Colonzelle, des travaux partagés, etc ... seront planifiés ; La 1^{ère} Journée couleur sera le 19/10 avec le bleu !

Souhaitons la bienvenue à Nathalie.

Pour en savoir plus, une réunion pour les parents d'élèves est programmée pour le 19 septembre 2023.

La famille chamarétoise s'agrandit!

Naissance 2022-2023

Soren BOURDEIX le 12 juillet 2022
Elyna ROCHE-EYQUEM 22 février 2023
Alessyo TOURTAY le 26 juin 2023
Lison BONIFACE le 22 juillet 2023

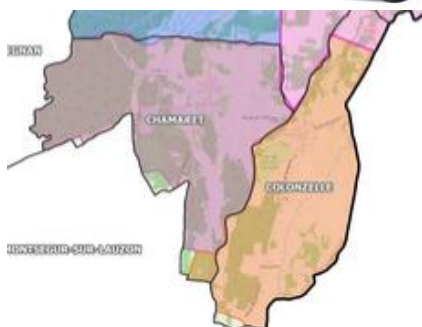


POINT TRAVAUX

Déploiement du réseau fibre optique



Après de longs mois de préparation, le déploiement du réseau fibre optique arrive à son terme. L'ouverture commerciale devrait débuter à compter du 27 octobre.



- Ouverture commerciale le 09/09/2023
- Ouverture commerciale le 13/09/2023
- Ouverture commerciale le 14/09/2023
- Ouverture commerciale le 27/10/2023

Une question, une interrogation, le site ADN (Ardèche Drome Numérique) vous renseigne à l'adresse suivante: www.ardechedromenumerique.fr

Maison DESSALES

Après l'acquisition en 2020 de la bâtisse "Maison Dessales", le projet de création d'un espace pour accueillir des commerces entre dans sa phase de réalisation avec le démarrage des travaux.

La base de vie du chantier est en place.

Les travaux de démolition ont débuté et devraient durer environ 3 semaines, jusque mi-octobre.

Quelques perturbations à prévoir sur la place Xavier Sylvestre afin de sécuriser le chantier.



PROTEGEONS NOTRE ENVIRONNEMENT

Le SYPP (Syndicat Portes de Provence) organise la collecte des déchets d'amiante lié sur la période du 4 septembre au 31 décembre 2023.

Cette opération exceptionnelle est exclusivement proposée aux particuliers résidants sur le territoire du SYPP et pour des déchets présents sur ce territoire, vous pourrez débarrasser vos déchets d'amiante gratuitement dans la limite de 300 kgs par foyer (en 1 ou plusieurs fois).

N'hésitez pas à utiliser ce service, la nature vous en remerciera.

Ci-dessous, rappel de la procédure et éléments de contact.

Rappel des étapes à suivre



Compléter le dossier qui est à retirer en ligne ou à demander par courrier ;



Conditionner les déchets de façon réglementaire avec vos EPI ;



Se rendre uniquement sur site à la date et à l'heure indiquées dans le dossier de réponse ;



Votre chargement doit correspondre à votre dossier.

UNE QUESTION ? UN DOUTE
contact@sypp.fr | 04.75.00.25.35



Code la route..., respect des autres..., sécurité...



**ET SI ON ROULAIT
MOINS VITE ?**



*Je m'appelais Nala, je n'avais pas 7 ans,
J'aimais me promener autour du Four à Chaux
Ho, il a dû m'arriver d'être imprudente parfois !*

*Mais je méritais de vivre plus longtemps ...
Ce 13 septembre près de la Cabanette,
je suis partie au paradis des chats !*

*À cause sans doute d'un conducteur qui roulait
trop vite, mes Maîtres me pleurent à présent*

*Pour que 30 chats vivent sans tourmente,
Roulez à 30*

*Pour que toujours vos enfants chantent,
Roulez à 30*

*Pensez à moi
Pensez aux autres
pensez à vous !
Roulez tout doux ...*





Informations Municipales

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12-07-2023

Secrétaire de Séance : PEYRON MC

Présents : M. BOISSOUT, F. EYNARD, MC PEYRON, P. LALLIER, ML TRIQUET

Absents : J. CROUZET, M. DAUBIGNEY, Ch SALETES, R CHAIX, J VERNAZ, M MEYNARDIE, GADAIS S, ROUSTAN A, BOMPARD C

Quorum : 8, Présents : 5

Ce conseil a eu lieu sans condition de quorum, par suite du report du conseil du 04-07-2023 où le quorum, n'était pas atteint, 7 présents sur 14.

Séance ouverte à 17h00.

Approbation du compte rendu du CM du 15-05-2023

Selon document envoyé le 28-06-2023.

Décision du maire

Comme énoncé lors du dernier conseil municipal, le propriétaire des murs du bar n'a pas voulu prolonger le bail de location précaire par un bail commercial. De fait, le fond de commerce cessera son activité le 31 janvier 2024.

Nous sommes donc obligés de mettre fin au contrat de location gérance au 15 janvier 2024 (déménagement à prévoir avant le 31-01-24). Un courrier joint et présenté en conseil est en cours de transmission par voie d'huissier à la SASU Bistr'Ô Panama.

Délibération "Création d'un poste Accueil mairie".

Actuellement, suite à un surcroît d'activité et de compétence diverses et variées transférées aux mairies (urbanismes, élections, cimetières, etc...), de complexité des dossiers, il devient nécessaire d'augmenter l'amplitude horaire de l'accueil mairie, de 18h à 28h semaine. Cette augmentation d'amplitude horaire aurait un impact négligeable sur le budget communal. Plus 8000€ sur une année, à déduire 2000€ sur le remplacement de la poste lors des CA (assuré par les secrétaires présentes), et suppression du surcoût de CA (10% sursalaire) de l'agent communal actuellement au poste de remplacement de l'agent en longue maladie, soit environ +6000€.

Cela permettra d'optimiser les temps de travail de chacun.

Cette organisation nécessitera un réaménagement du bureau d'accueil et le transfert du bureau de poste dans le bâtiment de la mairie avec l'aval des services postaux.

Pour ne pas impacter le poste actuel, un poste doit être créé à compter du 15 septembre prochain. Le poste actuel sera supprimé à l'échéance de fin de l'arrêt maladie de la personne occupant ce poste (février 2024).

Cette organisation est prévue à ce jour pour une durée de trois ans à compter du 15 septembre 2023, ensuite cette organisation reviendra comme actuellement, soit 2 Équivalent Temps Plein pour les trois postes, secrétariat principal, accueil et services postaux.

La délibération est reportée suite à un besoin de complément d'informations.

Délibération "Attribution du marché de travaux maison Dessales".

Suite au marché de travaux de la maison Dessales, rouvert pour les 4 lots manquants, seulement 2 lots ont fait l'objet d'une proposition.

Suite aux réunions de travail de la commission d'appel d'offre des 20 et 21 avril 2023, des réunions de négociations des 26 et 28 juin 2023, la commission d'appel d'offre a acté comme suit :

Attribution :

Lot 8 doublage, cloison et isolation, entreprise, ISOPLAQUE de Bollène (84) pour **104 553.96€HT**

Lot 12 Peinture, entreprise BOCQET de Pierrelatte (26) pour **16 290.2€HT**

N'ayant eu aucune proposition pour les lots 10 et 11, ceux-ci vont faire partie d'une mise en concurrence hors marché.

La délibération est reportée en septembre 2023 dans l'attente d'informations.



Délibération "Vente de parcelles de terrain".

Mr le maire demande à Mme Peyron, potentiel acheteur, de se retirer de la salle du conseil pour étudier cette délibération.

Des parcelles de terrain faisant l'objet de coût d'entretien annuel conséquent, et n'ayant aucun intérêt pour la commune vont être cédées.

Mme PEYRON Marie Catherine est intéressée par la parcelle A565, situé au lieu dit le Colombier.

La SCI « Domaine de la Chamarade » est intéressée par les parcelles B54, 55 et 75 (UT), situé au lieu dit les Chamblas.

Toutes ces parcelles ont fait l'objet d'une publication auprès de la SAFER. Aucun riverain de ces parcelles ne s'est manifesté à ce jour. Adoptés:4

Délibération « Admission en non valeur »

Après décision de l'assemblée délibérante, l'ordonnateur renvoie au comptable l'état de présentation des non-valeurs accepté, partiellement accepté ou refusé, la délibération de l'assemblée délibérante et le mandat d'admission en non valeur en cas d'acceptation.

Le mandat correspondant à l'admission en non valeur doit être de type "Admission en non valeur" et la dépense est de nature "fonctionnement", imputation 6541 "Créances admises en non-valeur" dans toutes les nomenclatures

Le tout pour un montant de 806.45€ Adoptés : 5

Délibérations et décisions urgentes :

Projet de réorganisation de l'accueil mairie, regroupant accueil et agence postale.

Projet maison Dessales.

Point sur les dossiers en cours

Déplacement du bar ? car fin du bail en janvier 2024 et arrêt de la location par le propriétaire. Voir pour maintenir la fonction du bar en attente de l'ouverture du bistrot de pays. Un besoin d'information sur l'utilisation de la licence IV est nécessaire pour une prise décision.

SRADDET : Le schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire, est un document de planification qui, à l'échelle régionale, précise la stratégie, les objectifs et les règles fixés par la Région dans plusieurs domaines de l'aménagement du territoire, dont l'habitat.

EnRinclus dans le STRADDET

Mobilité incluse dans le STRADDET

La séance est levée à 19h00

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL 21-09-2023

Secrétaire de Séance :Eynard Franck

Présents : M.BOISSOUT,F.EYNARD,MC PEYRON,ML TRIQUET, MM DAUBIGNEY, J VERNAZ, M MEY-NARDIE.

Absents : P. LALLIER (procuration à PEYRON MC), J CROUZET (procuration à BOISSOUT M), Ch SALETES,R CHAIX, S GADAIS , A ROUSTAN, Ch BOMPARD

Présents en visio : aucun

Quorum : aucun (le CM d'origine était prévu le 18/09/23 et a été annulé par manque de participant)

Présent : 7

Séance ouverte à 18h30.

Approbation du compte rendu du CM du 12-07-2023

Selon document envoyé le 13-09-2023.Adoptés : 9

Délibération « Tarification cantine »

Le prestataire de service de la cantine a actualisé ses tarifs à la fin de l'année scolaire 2023.

Cette information nous est parvenue après le conseil municipal du 12-07-2023 et n'a pu être mise à l'ordre du jour.

L'augmentation est de 15 cts par repas et concerne environ 20 élèves. Ce qui implique un surplus de 380€ sur l'année scolaire 2023-2024.

Aussi proposition est faite de ne pas répercuter cette augmentation en ce début d'année scolaire, mais en juin 2024.Adoptés: 9

Pour information, le prix du repas facturé aux parents est de 3,60 euros, ce qui représente le prix coutant sans les charges et le coût du travail des employés communaux.



Délibération « Majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires »

Notre commune peut, à partir des impositions de 2024, mettre en place la majoration de taxe d'habitation sur les résidences secondaire, la MTHRS. Le taux de la MTHRS actuel peut être majoré entre 5 et 60 %. Il s'applique sur la part de la cotisation de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale. Pour une application en 2024, l'institution de cette majoration est conditionnée à l'adoption d'une délibération du conseil municipal qui devra être prise avant le 1^{er} octobre 2023.

Proposition d'augmenter le taux. Actuellement le taux communal de la taxe d'habitation est de 9.5%. Cette augmentation engendrera un nouveau taux à 15.2%. Adoptés:9

Délibération "Attribution du marché de travaux maison Dessales".

Suite au marché de travaux de la maison Dessales, rouvert pour les 4 lots manquants, seulement 2 lots ont fait l'objet d'une proposition.

Suite aux réunions de travail de la commission d'appel d'offre des 20 et 21 avril 2023, des réunions de négociations des 26 et 28 juin 2023, la commission d'appel d'offre a acté comme suit :

Attribution :Lot 8 doublage, cloison et isolation, entreprise ISOPLAQUE de Bollène (84) pour **104 553.96 €HT**

Lot 12 Peinture, entreprise BOCQET de Pierrelatte (26) pour **16 290.2€HT**

N'ayant eu aucune proposition pour les lots 10 et 11, ceux-ci ont fait l'objet d'une consultation hors marché.

L'entreprise CONTI de Grillon a répondu sur les lots 10 plomberie-chauffage pour la somme de

123 354 €HT et pour le lot 11 électricités pour la somme de **41 137 € HT**. Adoptés: 9

Délibération « Avenant au contrat de prévoyance collective MNT, maintien de salaire »

Vu le nombre croissant d'arrêt de travail pour maladie, La Mutuelle Nationale Territoriale qui assure le maintien de salaire en cas d'arrêt maladie a décidé d'augmenter son taux de cotisation de 2.96% en 2023 à 3.47% à compter du 1^{er} janvier 2024.

Proposition de valider cet avenant tarifaire de la MNTet de donner tout pouvoir à Mr le Maire pour viser les documents la concernant : Adoptés: 9

Délibération « Augmentation de la durée de travail de l'un des emplois au service technique »

Afin de régulariser la situation du temps de travail des deux emplois aux services techniques, il y a nécessité d'augmenter la durée hebdomadaire d'un des deux emplois et de la passer celle-ci de 32 à 35 h hebdomadaire.

Proposition de valider cette proposition et de donner tout pouvoir à Mr le Maire pour viser les documents la concernant : Adoptés: 9

Délibération "Vente de parcelles de terrain".

Mr le maire demande à Mme Peyron, potentiel acheteur, de se retirer de la salle du conseil pour étudier cette délibération.

Lors du dernier CM, la parcelle A565, située au lieu dit, le Colombier à été cédée à Mme PEYRON M C.

Or une erreur a été commise, ce n'est pas la parcelle A565 mais la A 540 qui intéressait Mme PEYRON

Une intervention a été réalisée auprès du cabinet FCA de Grillon afin de rectifier cette vente auprès des services fonciers, en attente de réponse.

Toutes ces parcelles ont fait l'objet d'une publication auprès de la SAFER.

Proposition de valider la vente de la parcelle A540 à Mme PEYRON, d'annuler la vente précédente et de donner tout pouvoir à Mr le Maire pour viser les documents la concernant : Adoptés: 7

Délibération « Modification de la subvention au Comité des Fêtes »

Initialement la subvention votée pour 2023 au Comité des Fêtes était de 3000€. Lors de la fête des haricots une dégradation d'un volet roulant a été faite par des bénévoles du comité des fêtes. Les frais de réparation s'élèvent à 300€.

Aussi proposition est faite de faire supporter ces frais au comité des fêtes par le biais de la subvention allouée (2700 euros). Adoptés: 9

Décision « Transfert de l'APC dans les locaux de la mairie »

Transfert du bureau de poste en lieu et place du bureau de la secrétaire principale dans le bâtiment de la mairie. L'avantage est la récupération des locaux de la poste, qui jumelé avec les locaux du subbuteo pourraient servir à accueillir un commerce éphémère. Les frais d'entretiens des locaux seront assumés par les bénéfices du commerce éphémère.

Temps de travail de 18h hebdo reste inchangé.

Point sur les dossiers en cours

Déplacement du bar éventuel car fin du bail en janvier 2024 et arrêt de la location par propriétaire. Voir pour maintenir la fonction du bar en attente de l'ouverture du bistrot de pays si une association est volontaire. Un besoin d'information sur l'utilisation de la licence IV est nécessaire pour une prise de décision. Fonctionnement à compter de février 2024.

Devis en attente pour le remplacement de la porte d'entrée de la salle du Conseil et les travaux pour la réorganisation des locaux de la mairie (déplacement de la poste). Ces frais devraient être pris en charge par la poste.

Révision partielle du PLU en 2024.

Fibre, ouverture à la commercialisation le 27 octobre 2023.

Travaux maison Dessales.

Eau et assainissement, préparation du transfert de compétence prévu en janvier 2026.

Le repas offert aux Anciens par la commune sera reconduit le 14 novembre 2023. Un devis a été choisi.

Prochain rendez-vous en octobre. La séance est levée à 20 h 00



le

INFORMATION IMPORTANTE

Nouvelle adresse courriel pour contacter la mairie:

mairie.chamaret@gmail.com

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) réalise du 27 septembre au 21 octobre 2023, une enquête sur les loyers et les charges.

L'enquête a pour objectif d'évaluer l'évolution trimestrielle des loyers ; l'indice ainsi calculé est intégré à l'indice des prix à la consommation.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un(e) enquêteur(trice) de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certain d'entre vous. Il(Elle) sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez

ENQUETE

SENSIBILISATION AU HANDICAP

OPERATION

vente

BRIOCHES

du 9 au 15 octobre 2023

Soutenez les personnes handicapées intellectuelles

PARTICIPATION : 6 €

Opération brioches, le sport pour tous !

Il est souvent très difficile pour des enfants porteurs d'un handicap intellectuel de fréquenter les lieux de pratique sportive ou les espaces de jeux communs. Le bruit et les espaces inconnus les effraient. Il faut donc qu'ils puissent faire du sport et jouer au sein de nos établissements avec un accompagnement adapté.

La création d'une seule aire de jeux adaptée coûte 75 000 euros. Nous en avons 3 à créer ...

Les bénéfices des opérations brioches 2022 et 2023 seront dédiés au sport et au bien-être : achat d'équipements sportifs adaptés et matériel sensoriel facilitant l'apaisement des enfants et des adultes handicapés intellectuels que nous accompagnons.

Du 9 au 15 octobre, soyez gourmand & solidaire !

www.adapei-drome.org

 **Adapei**
de la Drôme
au cœur du handicap intellectuel

27, rue Henri-Barbusse - 26000 Valence
04 75 82 13 82

ne pas jeter sur la voie publique



Le coin des ASSOCIATIONS



ANIMATION ET LOISIRS CHAMARETOIS

Jardins partagés

Malgré les conditions météorologiques extrêmes de cet été, vous pourrez apprécier les compétences de nos jardiniers à produire de beau légume. Leur persévérance a été récompensée et nous ne pouvons que les féliciter d'occuper ces jardins mis à leur disposition par la commune. Il reste encore quelques emplacements qui vous attendent si le cœur (et vos bras) vous en dit.



Tennis

Une petite quinzaine d'abonné sont inscrits pour l'accès aux terrains de tennis. Les cotisations ont été investies dans deux filets et poteaux neufs. Une rencontre sera très prochainement organisée pour échanger. Les dégradations du grillage semblent avoir cessé et c'est tant mieux. Pour autant, les portes ne sont pas fermées systématiquement et l'on peut observer ceci (voir photo). Un banc dégradé, des poubelles pleines de bouteille de bière (ce qui reste étonnant sur un terrain de sport).

Merci de penser à fermer les portes après votre sport et de ramener vos déchets étrangers à la pratique du tennis.



ACCA LE ROUVERGUE de CHAMARET

L'assemblée générale de la société de chasse s'est déroulée le vendredi 23 juin 2023 à 20h30 au local des chasseurs, une vingtaine de nemrods se sont retrouvés dans une ambiance conviviale.

Le 14 juillet a eu lieu notre traditionnel méchoui, 90 personnes se sont régalées du sanglier et chevreuil à la broche.

L'ouverture de la chasse a eu lieu le dimanche 10/09/2023, une quarantaine de chasseurs ont pris leur carte de l'ACCA. Jusqu'au 08/10/2023 la chasse est ouverte uniquement le samedi et dimanche, ensuite tous jours sauf le mercredi.

Le samedi 4 novembre 2023, l'ACCA organise une battue féminine, 40 chasseuses seront présentes.

Bonne saison de chasse à tous.

Bruno PHILEMON





C'est déjà l'automne, après un été encore riches d'évènements : l'ASTC a tenu ses promesses, avec une pièce de Théâtre, un beau concert de rock endiable



Les séances d'astronomie à la Tour ont battu un record de succès avec plus de 340 visiteurs ! Et aussi 3 expositions de peinture dont la dernière a rassemblé près de 100 personnes à son vernissage : bravo Josy !

Cette dernière nous a gratifié d'un discours magnifique, une véritable ode à notre Belle Dame la Tour. Rappelons que Josy fut Présidente de l'ASTC, et qu'elle a rejoint le cercle restreint des Présidents d'honneurs de notre vénérable institution.



L'ASTC va à présent préparer sa campagne de dons, faire quelques menus travaux, et mais ...
... qu'est-ce qu'on entend là au loin ? Ne serait-ce pas là le signal caractéristique d'un train ? A ne pas rater alors ...



L'ASTC revendique à présent **plus de 100 adhérents actifs**. Vous avez des idées ?
Venez les porter en rejoignant L'ASTC - Renseignements au 06 31 82 97 68 - 06 28 58 28 89

Au plaisir de vous accueillir
Toute l'équipe de l'ASTC !

Comité des fêtes de Chamaret



Chaque jour est une fête !

Une 231^{ème} fête chaude et un succès

Malgré de fortes chaleurs caniculaires, cette 231^{ème} fête des haricots a été une réussite du début à la fin, le public a répondu présent.

On commence par la soupe aux haricots de vendredi, concoctée par nos amis Christophe, Charles et Mathieu. Ils détiennent la recette ancestrale, accompagnée de lards et de mursons. Nos 220 convives se sont régalés tout au long du repas, et il se disait même que la soupe était encore meilleure que l'an dernier. Les musiciens chamarétois « Cristofoli » ont animé et fait danser jusqu'au bout de la nuit.



Le samedi, le vide-grenier a compté environ 80 exposants, géré d'une main de maître par Yoann Roche. Les exposants sont partis à midi puisqu'il ne faisait pas moins de 40°. Ce fût une belle journée avec la pétanque, moins de participants cette année avec les fêtes aux alentours. Le soir, DJ Bewell a mis l'ambiance toute la soirée.

Dimanche, après les évènements religieux (messe de la Saint Barthélémy à la chapelle) et historiques (anniversaire de la libération du village), nous avons eu droit à un concert exceptionnel de « Namas Pamous », groupe de musique de pop rock.



Et enfin, pour finir en beauté avec la journée phare, le lundi et sa très célèbre farandole des haricots. Cette dernière a été très suivie avec plus d'une centaine de participants, habillés en provençal ou pas. Ils ont suivi Romain et Ludovic, que nous remercions pour le prêt de la calèche et la préparation du cheval. Le parcours a été respecté (Coustias, Tour de Chamaret, Les Piaunes, Place Xavier Sylvestre) et chacun a pu profiter de la « pause fraîcheur » à la stèle, avant de redescendre au village.

Les plus chanceux sont ensuite allés à la salle des fêtes pour déguster l'omelette aux truffes, les saucisses et haricots cocos tomates, préparés par nos amis Patricia et Charles. Ils étaient 130 courageux. Nos musiciens chamarétois nous ont accompagné tout au long de cette journée, depuis la farandole (ils sont sportifs) jusqu'au repas qui a enchanté tout le monde.





Le comité des fêtes remercie vivement la municipalité pour son implication et son organisation. Mais que serait cette fête sans nos bénévoles qui ont tant œuvré, nous les remercions pour leurs implications et leurs bonnes volontés !

Pour revoir les images de la fête, rdv sur facebook sur le compte « Comité des fêtes Chamaret ».

Agenda (provisoire) :

Janvier 2024 -> Assemblée Générale

Mars 2024 -> Saint Patrick

Août 2024 -> 232^{ème} fête de la Saint Barthélémy

Si toi aussi tu souhaites rejoindre la team -> Contact 06 59 51 76 63

Pour info, des démissions (membres du bureau) auront lieu lors de l'AG.

Festivement votre ! Le comité des fêtes

RAPPEL



La bibliothèque vous accueille le lundi de 16 à 18h et le mercredi accueil à partir de 14h30 pour les personnes qui veulent partager un moment récréatif et de convivialité



Amis marcheurs, rendez vous tous les lundis et jeudis, départ 14h00 depuis la Salle des Fêtes

Des nouvelles de la paroisse

SAINT-JEAN-FRANCOIS-REGIS-SUR-LEZ

La messe du samedi 29 avril était célébrée par Pierre Chovet à l'honneur de Saint Barthélemy. Notre équipe Relais, soucieux de préserver la statue de Saint Barthélemy avait demandé sa restauration. Ses traits étaient l'héritage du passé. Les travaux étaient financés par la Paroisse. Aujourd'hui les travaux réalisés nous dévoilent sa pleine beauté.

Le bras cassé de la statue de Sainte Bernadette était remis, les frais de restauration étaient pris en charge par l'équipe Relais.

Depuis Noël la crèche qui devient village de Chamaret avec la maquette de la chapelle Saint Barthélemy a accueilli trois nouveaux santons : le pêcheur avec la tricoteuse et le chasseur.

Beaucoup de visiteurs franchissent la porte de notre Église pour cultiver le bien-être et le bonheur, trouver la quiétude, se ressourcer et trouver la paix intérieure.

Après la messe nous avons invité les participants au pot d'amitié, l'occasion de partager quelques moments conviviaux avec l'équipe Relais.

L'équipe Relais : Irène Philémon Suzanne Gret Jean-Paul Oberweis



Célébrations Saint Jean François Régis Octobre – novembre – décembre 2023

Samedi 30 septembre – 18 h 30	La Baume de Transit
Dimanche 1 ^{er} octobre – 10 h 30	Grignan + 2 bapt.
Samedi 7 octobre – 18 h 30	La Roche Saint Secret
Dimanche 8 octobre – 10 h 30	Montségur Sur Lauzon + 3 bapt.
Samedi 14 octobre – 18 h 30	Journée intergénérationnelle
Dimanche 15 octobre – 10 h 30	Taulignan
Samedi 21 octobre – 18 h 30	Chamaret
Dimanche 22 octobre – 10 h 30	Tulette
Samedi 28 octobre – 18 h 30	Solérieux
Dimanche 29 octobre – 10 h 30	Le Pègue
Toussaint Mercredi 1 ^{er} novembre- 10 h 30	Montségur sur Lauzon
jeudi 2 novembre – 17 h 30	Messe pour les défunts – Colonzelle
Samedi 4 novembre – <u>17 h 30</u> (chang. d'heure)	Rousset-les-Vignes
Dimanche 5 novembre – 10 h 30	Grignan
Samedi 11 novembre – 17 h 30	Réauville
Dimanche 12 novembre – 10 h 30	Montségur sur Lauzon
Samedi 18 novembre – 17 h 30	Valaurie
Dimanche 19 novembre – 10 h 30 -	Taulignan
Samedi 25 novembre – 17 h 30 - Christ Roi	Salles-sous-Bois
Dimanche 26 novembre – 10 h 30 – Christ Roi	Tulette
Samedi 2 décembre – 17 h 30- 1 ^{er} d. Avent	Bouchet
Dimanche 3 décembre – 10 h 30- 1 ^{er} d. Avent	Grignan + inauguration de la crèche
Samedi 9 décembre – 17 h 30 - 2 ^{ème} d. Avent	Saint-Pantaléon lesVignes
Dimanche 10 décembre – 10 h 30 – 2 ^{ème} d. Avent	Montségur-sur-Lauzon
Samedi 16 décembre – 17 h 30 - 3 ^{ème} d. Avent	Chantemerle-les-Grignan
Dimanche 17 décembre – 10 h 30 – 3 ^{ème} d. Avent	Taulignan
Samedi 23 décembre – 17 h 30 – 4 ^{ème} d. Avent	Le Prieuré ?
Dimanche 24 décembre – Veillée de NOËL – 19 h	Grignan
Lundi 25 décembre – 10 h 30 - Noël	Montbrison-sur-Lez
Samedi 30 décembre – 17 h 30 -	Rousset-les-Vignes
Dimanche 31 – 10 h 30 – Ste Famille	Tulette

Pas de messe à Roussas, ni à Montjoyer